

LE DOSSIER

## L'eau

RESSOURCE  
DE QUALITÉ,  
RESSOURCE  
À PRÉSERVER

L'ACTU

PLUi-HD

Le projet est lancé

RESSOURCERIE

Un local  
à Anthy-sur-Léman

À vos côtés

2 nouvelles offres  
en faveur de la transition  
énergétique

## THONON AGGLOMÉRATION

2, place de l'Hôtel de Ville  
BP 80114 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex  
04 50 31 25 00  
[www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

### 25 COMMUNES, UNE MÊME DYNAMIQUE

Allinges	Lully
Anthy-sur-Léman	Le Lyaud
Armoy	Margencel
Ballaison	Massongy
Bons-en-Chablais	Messery
Brenthonne	Nernier
Cervens	Orcier
Chens-sur-Léman	Perrignier
Douvaine	Sciez
Drailant	Thonon-les-Bains
Excenevex	Veigy-Foncenex
Fessy	Yvoire
Loisin	

Le Magg' n°6 - Juin 2021

**Directeur de la publication :** Christophe ARMINJON

**Rédacteurs en chef :** C. Blondet, C. Joly

**Rédaction :** BeVerb, service communication

**Design & mise en page :** Kalistene Annecy

**Impression :** Fabrègue Imprimeur - Bois Joli  
BP 10 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche. Imprimé sur  
du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement  
et de sources contrôlées)

**Crédits Photos :** Thonon Agglomération : p.2  
(Christophe ARMINJON) p.3 et 22 (travaux Fontaine  
couverte), p.7 (Ressourcerie, déchetterie, DEEE), p.9  
(ressourcerie, visite élus, atelier BIJ), p.14 (captage des  
Blaves, puits de Ripaille), p.17 (Serge Bel), p.20  
(Sainte-Hélène), p.22 (Ecole, Dronière) ; Office de  
tourisme intercommunal Destination Léman : p.23  
(paddle) ; Ville de Publier : p.4 (aérienne publier) ; Espace  
Femmes : p.20 (illustration) ; KaraDrone : p.3  
et p.6 (ZAEi des Bracots), p.3 et p.10 (360° zone des  
Bracots), p.12/13 (panorama Lac Léman) ; IxalpDrônes :  
p.4 (Orcier) ; Christine HAAS : p.8 (video destination  
léman ; randonnées) ; Yvan TISSEYRE : couverture,  
p.2 (portage de repas, Georges Paroisse), p.5 (transports  
scolaires, gare Perrignier), p.6 (CMC), p.17 (test eau),  
p.19 (prévention), p.21 (Georges Paroisse) ; Odyssée  
ensemble & cie : p.9 (spectacle enfants) ; Droits  
réservés : p.5 (covoiturage), p.7 (biodéchets), p.9 (bourse  
permis de conduire), p.18 (dame âgée, MC. Suchet),  
p.20 (transition énergétique), p.23 (vélo, VTT). Istock.

**Dépôt légal :** juin 2021

**N° ISSN :** 2777-9572 (en ligne)  
2677-8742 (imprimé)

**Tirage :** 47 000 exemplaires



### Pour rester connecté à l'actualité de Thonon Agglomération,

inscrivez-vous à la newsletter  
sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)  
et suivez-nous sur



## Edito



**CHRISTOPHE ARMINJON,**  
PRÉSIDENT DE THONON AGGLOMÉRATION

Madame, Monsieur,  
Chers Concitoyens,

Consacré au grand cycle de l'eau, le dossier spécial de ce magazine  
confirme, s'il en était besoin, que l'Agglomération est désormais  
un acteur incontournable de votre quotidien.

Avec votre maire, nous travaillons à l'amélioration continue  
de nos services publics, tout en veillant à préserver nos ressources  
essentiels, comme l'eau ou la qualité de nos paysages.

### Thonon Agglomération, un territoire qui avance

Bientôt, grâce au Règlement local de publicité intercommunal (RLPi),  
nos communes seront dotées d'un outil efficace pour limiter et  
harmoniser les dispositifs publicitaires qui colonisent nos routes.

S'ensuivra un Plan local d'urbanisme à l'échelle des 25 communes  
(PLUi) avec, cette fois, l'ambition partagée d'assurer un  
développement équilibré et durable du territoire.

Evidemment, rien ne se fera sans vous et une large concertation  
accompagnera l'élaboration de ces documents qui feront référence.

Cette concertation, nous l'organisons aussi avec vos conseillers  
municipaux. Ils seront prochainement saisis d'un projet de charte  
de gouvernance dont le but est de mieux associer élus et  
représentants de la société civile au processus décisionnel.

Mais n'oublions pas que l'essence même de la coopération  
intercommunale est d'accroître la mutualisation des équipements  
et des services et donc d'ajuster nos politiques publiques à la réalité  
des bassins de vie.

C'est, me semble-t-il, le sens que le Conseil communautaire  
a entendu donner à son vote du 6 avril dernier. En acceptant, à une  
écrasante majorité (76,9%), la demande d'adhésion de la commune  
de Publier, vos conseillers communautaires ont clairement ouvert la  
voie d'une recomposition des équilibres politiques et administratifs  
dans le Chablais.

En étant uni, le Chablais n'en sera que plus fort !



## SOMMAIRE

### 04 > 09

#### à LA UNE

- Urbanisme : le PLUi à 25 est lancé
- Economie : la commercialisation des ZAEi avance bon train
- LA RESSOURCERIE VA S'INSTALLER À ANTHY-SUR-LÉMAN

### 10 > 17

#### DOSSIER

**Eau :**  
*une ressource  
de qualité,  
une ressource  
à préserver*

### 18

#### à GIR ENSEMBLE

- Bien vieillir dans un logement adapté

### 19

#### à (SA)VOIR

- Cohésion sociale : l'agglomération mise sur la prévention

### 20

#### à VOS CÔTÉS

- Deux nouvelles offres en faveur de la transition énergétique

### 21

#### à ACTEURS DE L'AGGLO

- Georges Paroisse

### 22

#### à ACTIONS

- Thonon-les-Bains : dans le secteur de la Fontaine Couverte, les travaux s'achèvent

### 23

#### à GENDA

URBANISME

## Le PLUi à 25 est lancé



Document stratégique de planification, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de Thonon Agglomération est en cours d'élaboration, en cohérence avec les précédents documents d'urbanisme initiés depuis 2017 dont le PLUi du Bas-Chablais. Si ce dernier avait été réalisé à l'échelle de 17 communes, le PLUi de Thonon Agglomération fera lui référence sur les 25 communes de l'agglomération. Les études seront lancées dès l'automne 2021. Pour faciliter la coordination des politiques publiques et les inscrire dans la transition écologique, ce PLUi intégrera le programme local de l'habitat (PLH) ainsi que le plan de mobilité (PDM) et est dit **PLUi-HD**. L'économie et la préservation du cadre de vie sont les autres enjeux majeurs à relever. À ce titre, le PLUi-HD prendra en compte les nouveaux objectifs nationaux de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui appelle des mesures ambitieuses pour préserver les espaces naturels.

RATTACHEMENT DE PUBLIER

### LES COMMUNES MAJORITAIREMENT FAVORABLES

Le 26 octobre 2020, Publier délibérait pour quitter la Communauté de Communes du Pays d'Évian-Vallée d'Abondance (CCPEVA) et rejoindre Thonon Agglomération. Le Conseil Communautaire de l'agglomération a donné son accord le 6 avril 2021 (76,9 % des suffrages exprimés des conseillers communautaires), en prenant en compte le document d'incidences de cette opération, élaboré par la ville de Publier avec l'appui de cabinets spécialisés. À la suite de cette décision, les communes avaient 3 mois pour émettre un avis sur ce rattachement. Une large majorité a donné un avis favorable. En ce début d'été, la procédure se poursuit. Les avis favorables ont été transmis à la CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) accompagnés du document d'incidence. La décision finale relèvera, à la suite, du Préfet. Ce rattachement serait une première dans le département.



#### VALORISEZ VOTRE PATRIMOINE

Faites-vous accompagner dans la définition de votre projet !

Vous êtes propriétaire bailleur d'un logement non-meublé vacant ou loué à l'année et vous souhaitez **entreprendre des travaux de rénovation énergétique ou de remise aux normes** ? Avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Thonon Agglomération (OPAH), bénéficiez d'un accompagnement technique et financier gratuit. Une étude de faisabilité peut vous être proposée pour vous aider dans vos choix : état des lieux du logement, estimation des travaux, simulation des aides mobilisables selon les loyers envisageables, impact fiscal, etc.

Avant le démarrage des travaux, contactez **Bonnin-Demarchi** au 04 56 48 00 11 ou [contact@bonnin-demarchi.fr](mailto:contact@bonnin-demarchi.fr)



TRANSPORTS SCOLAIRES

### LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

**La rentrée de septembre 2021 se prépare maintenant !** Le prix annuel de l'abonnement est de 78 €. Vigilance toutefois à ne pas dépasser la date-limite d'inscription, fixée au 15 juillet ; au-delà, une majoration de 100 % sera appliquée (soit 156 €). Cette mesure est indispensable, car plus les inscriptions sont tardives, plus l'organisation des circuits est complexifiée à l'approche de la rentrée. Thonon Agglomération gère en effet le transport de plus de 5 000 élèves sur tout le territoire.

Inscriptions en ligne jusqu'au 15 juillet : [www.thononaggllo.fr](http://www.thononaggllo.fr)



GARE DE PERRIGNIER

### Un parking de 275 places à l'étude

La gare de Perrignier, desservie par le Léman Express, accueille quotidiennement plus de 190 véhicules, dont environ 150 stationnent de manière inorganisée, principalement sur le foncier de SNCF Réseau. Première pierre du projet de création d'un pôle d'échanges multimodal par l'agglomération, des études sont actuellement portées par l'entreprise EFFIA Park, pour le compte de Gares et Connexions, pour aménager un véritable parking-relais [P+R]. Le projet prévoit la réalisation d'un parking à deux niveaux (R+1), de 233 places, et d'une dépose minute. L'actuel parking communal, qui comporte 42 places, serait réaménagé pour permettre la giration des cars notamment. Le coût du projet est estimé à 3,7 M€ HT à répartir sur l'ensemble des partenaires dont l'agglomération. Ce nouvel aménagement pourrait voir le jour courant 2023.



MOBILITÉ

### Le covoiturage offert ou remboursé !

Le Pôle métropolitain du Genevois français s'associe à BlaBlaLines et vous offre tous vos trajets domicile-travail effectués en covoiturage. En tant que passager, ils sont offerts par le Pôle métropolitain, qui verse directement la compensation à votre conducteur. Vous êtes conducteur ? Vous recevez une rétribution de 2 à 5 € par trajet et par passager, en plus d'une carte de carburant de 15 € après votre premier voyage. En cette période de pandémie, prenez soin de vous et de vos covoitureurs en respectant les gestes barrières.

Téléchargez l'application **BlaBlaLines** et laissez-vous guider !



## ► ÉCONOMIE

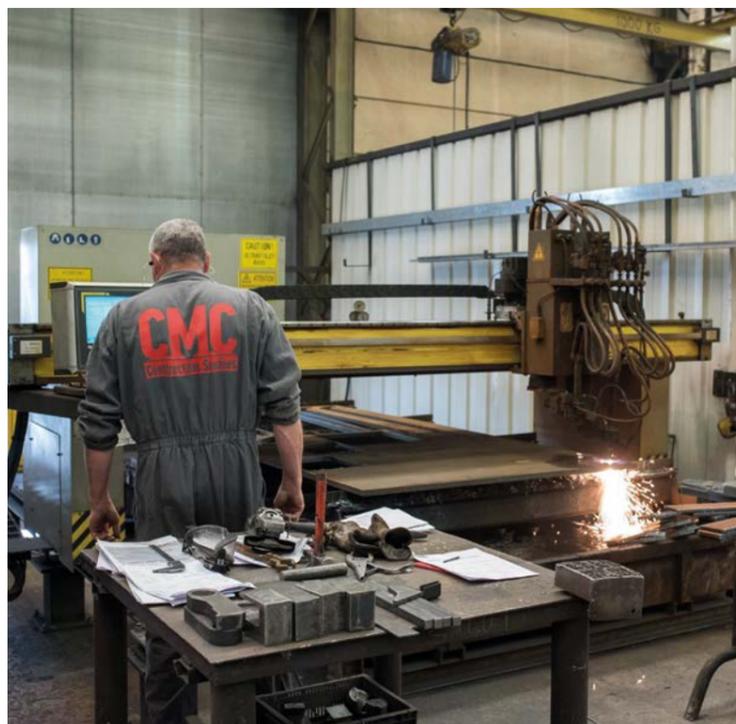
# Rayonner à l'échelle nationale !

**Thonon Agglomération se positionne comme territoire d'industrie.** Répondre favorablement à l'appel à propositions "sites industriels clés en main" lancé par le gouvernement, c'est participer au plan de relance et positionner la zone d'activités économiques intercommunale des Bracots (Bons-en-Chablais) au rang des sites nationaux immédiatement commercialisables et constructibles. Un engagement visant à faciliter les investissements et la relocalisation industriels sur le territoire de l'agglomération.



## ZAEi

# DE NOUVELLES ENTREPRISES IMPLANTÉES



Bois-Eco, Daniel Moquet, Transport du Chablais, Pro Léman Services, AMK... la commercialisation des terrains mis à disposition des entrepreneurs grâce à l'extension des zones d'activités économiques des Bracots (Bons-en-Chablais) et de Planbois (Perrignier) avance bon train... Ainsi, au sein de la ZAEi des Bracots, 50% des lots créés par cette seconde extension ont déjà trouvé preneur et près de 80% à Perrignier sur Planbois Parc.

Lancée fin 2020 par le biais de **baux à construction** (qui visent à préserver, sur le long terme, la vocation économique du foncier), la commercialisation rapide des surfaces nouvellement créées sur les ZAEi de l'agglomération témoigne d'une bonne dynamique économique du territoire malgré le contexte sanitaire.

L'entreprise CMC Constructions Soudées s'installera très prochainement au sein de la zone d'activités économiques Planbois Parc (Perrignier). Son cœur de métier est la chaudronnerie, tôlerie, métallerie, mécanique ou encore serrurerie pour une clientèle composée d'industriels et de particuliers.

## # INSTANTANÉ

### LA "RMIZE" VERRA LE JOUR À ANTHY-SUR-LÉMAN



Soutenu par les Intercommunalités du Chablais, un collectif regroupant sept associations locales se mobilise depuis deux ans pour la réussite du projet : Atelier Re-Née, Chablais Insertion, Tri-Vallées, Aiders, Fablac, Repair Café, Chablais Inter Emploi.

**Le projet de création d'une ressourcerie dans le Chablais vient de franchir une étape décisive : le conseil communautaire s'est prononcé unanimement pour l'acquisition d'un local au sein de l'Espace Léman.** Situé rue Impériale et offrant une surface de plus de 1 200 m<sup>2</sup>, celui-ci répond à l'ensemble des besoins recensés (espaces de vente, de réparation ou de formation, accès en transports collectifs...). Grâce à un investissement de plus de 1,8 M€ HT, l'agglomération confirme son engagement aux côtés du collectif citoyen et, plus globalement, son rôle d'accélérateur de la transition écologique du territoire en développant le réemploi d'une multitude d'objets, vêtements ou meubles, déposés en déchetteries ou auprès d'associations locales. L'ouverture au public est à ce jour programmée début 2022.

## UNE NOUVELLE DÉCHETTERIE

### PLUS GRANDE ET PLUS SÉCURISÉE



Après 15 mois de travaux, la nouvelle déchetterie de Bons-en-Chablais a ouvert ses portes en mars dernier. Ce nouvel équipement fait la part belle à la sécurité de tous avec une taille adaptée à la fréquentation croissante (7 000 m<sup>2</sup>, contre 2 500 m<sup>2</sup> pour l'ancienne déchetterie). Côté filières de collecte, 14 bennes sont accessibles depuis le quai. Des locaux sécurisés sont également dédiés aux déchets plus spécifiques et/ou dangereux. Enfin, 2 nouvelles filières de collecte sont créées : celle des meubles usagés et celle des équipements électriques et électroniques.

Zone d'activités économiques des Bracots, rue de Cornillat / Horaires : [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)



### Donnez une seconde vie à vos appareils

Toutes les ampoules et les équipements qui fonctionnent sur secteur, piles ou batteries – et plus largement tous les appareils électriques et électroniques – se recyclent. Selon leur nature et leur taille, vous pouvez les déposer dans les bacs de recyclage dédiés ou en déchetterie.

Retrouvez les points de collecte proches de chez vous sur le site [ecosystem.eco](http://ecosystem.eco)



### Biodéchets : objectif 2024

Vous compostez déjà vos déchets de jardin et de cuisine ? Vous avez une longueur d'avance ! En 2024, le tri à la source de ces déchets relèvera d'une obligation légale. Une large partie des biodéchets est en effet encore incinérée. En les séparant à la source, on assure leur retour au sol sous forme d'amendement organique de qualité. Pour cela deux alternatives sont envisageables : généraliser le compostage et/ou assurer une collecte des biodéchets en porte-à-porte. Thonon Agglomération lance ce mois-ci une étude qui doit permettre d'évaluer le système le plus adapté au territoire.



► LOISIRS

# Promenons-nous... sereinement

Ces derniers mois, les limitations dans nos déplacements nous l'ont rappelé : notre territoire regorge de très belles balades à faire tout près de chez nous !

Pour que chacun en profite confortablement, Thonon Agglomération effectue le balisage et assure un entretien régulier de 10 sentiers qui jalonnent nos communes\*. Ces prochains mois, elle assurera la rénovation complète du balisage du GR du Balcon du Léman (qui relie les Hermones aux Voirons) et du GR5 (sur la portion reliant Armoiy à Thonon-les-Bains). Le balisage sera par ailleurs mis en conformité avec la charte départementale sur la boucle de La Perle à Nernier et actualisé sur la boucle d'Excenevex-Chevilly. D'ici fin 2025, il est prévu de développer largement ce réseau : ce sont 25 itinéraires qui seront balisés et entretenus par l'agglomération, représentant au total près de 185 km.

\* Ceux relevant du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPIR).

Pour valoriser les atouts naturels de l'agglomération propices aux activités extérieures et à l'itinérance douce, Thonon Agglomération s'associe avec le Département de la Haute-Savoie pour entretenir et développer les itinéraires de randonnées.



**DESTINATION LEMAN**

## Partez à l'aventure...

**Vous avez soif d'aventures ? Pas besoin d'aller à l'autre bout du monde pour cela. L'agglomération réserve de belles surprises !**

En famille ou entre amis, laissez-vous surprendre par des expériences dépaysantes et nouvelles : activités insolites et gourmandes, sensations fortes, itinérance douce... Ouvrez vos sens et évadez-vous de façon durable tout près de chez vous. Et avant de passer à l'action, laissez l'inspiration vous envahir grâce à la vidéo promotionnelle coproduite par l'office de tourisme intercommunal Destination Léman, l'Agence Economique du Chablais et leurs partenaires.

À voir et à revoir sur les réseaux de l'OTi

## UNE AIDE FINANCIÈRE

# Pour passer votre permis de conduire



**Vous avez entre 16 et 18 ans ? vous souhaitez obtenir votre permis de conduire en 2021 et avez déjà passé avec succès l'examen du Code de la Route ?** Engagez-vous dans une action citoyenne aux côtés du Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Thonon Agglomération et bénéficiez en contrepartie d'une aide financière de 475 € directement versée à votre auto-école. Cette opération implique votre participation à une session de formation (trois après-midis au sein des locaux du BIJ durant les vacances scolaires d'automne) et votre contribution à l'organisation d'un événement relatif à la prévention routière, à la promotion de l'écocitoyenneté ou aux enjeux de l'information en ligne. Retirez dès à présent votre dossier de candidature au BIJ ou sur [www.thononagallo.fr](http://www.thononagallo.fr) et retournez-le dûment complété **avant le 31 août 2021**.

Plus d'infos : À Bons-en-Chablais, Le Méli-Mélo, 178, avenue de la Gare - 04 50 35 16 74  
À Douvaine, Espace associatif et culturel, Avenue du Stade - 04 50 35 62 29  
À Thonon-les-Bains, 8, avenue Saint-François-de-Sales - 04 50 26 22 23

## ÉVÈNEMENT

# ODYSÉE PROLONGE SA RÉSIDENCE

**Privée de la plupart de ses rendez-vous 2021 par la 2<sup>e</sup> vague de l'épidémie, Odysée ensemble et cie s'installe à plus long terme dans l'agglomération.** La résidence de la compagnie Lyonnaise est prolongée jusqu'en 2022. Parallèlement aux interventions scolaires, le grand projet participatif ouvert à tous sera relancé dès la rentrée de septembre. Une effervescence artistique, nous l'espérons retrouvée, qui aboutira en 2022 à la création d'un spectacle unique, collectif et festif : La Grande Iliade.



## L'ACTU DES RÉSEAUX



# RETROUVEZ L'ACTUALITÉ QUI VOUS A MOBILISÉS DERNIÈREMENT

## La future Ressourcerie du Chablais

Vous avez été très nombreux à réagir (plus de 10 000 personnes touchées) à notre publication sur l'acquisition par Thonon Agglomération du local qui accueillera prochainement la future Ressourcerie du Chablais. Quand on voit l'engouement autour de ce projet fédérateur, on a vraiment hâte d'y être !



## Les élus de Thonon Agglomération ont rendu

visite aux élus de la Communauté de Communes du Pays Rochois et d'Annemasse Agglomération afin de recueillir leurs retours d'expériences, dans l'optique des projets d'aménagement des pôles gares de Bons-en-Chablais, de Perrignier et de Thonon-les-Bains.



## Des vidéos réalisées par les jeunes qui parlent aux jeunes !

Découvrez les conseils de Baptiste et d'Antoine (filmés par Quentin) qui décroquent pour vous la législation du travail avant 18 ans et vous dévoilent leurs astuces pour réussir son entretien d'embauche en visioconférence !



# L'EAU

## Ressource de qualité, ressource à préserver



Sur notre territoire, l'eau est partout : du lac jusqu'aux montagnes. Gérée par Thonon Agglomération, l'eau est une ressource étroitement surveillée, que le changement climatique rend de plus en plus précieuse. Produire une eau potable de qualité, en quantité suffisante et à un coût acceptable, tels sont les enjeux inhérents à cette ressource vitale et donc indispensable à préserver.

Mardi matin, Soraya réfléchit à son planning de la journée en prenant sa douche ; Paul, son mari, lave la vaisselle du petit-déjeuner tandis qu'Adrien se lave les dents et qu'Inès vient de passer aux toilettes. Ces gestes quotidiens, nous les répétons tous les matins : nous accédons à l'eau potable en ouvrant simplement le robinet. Au sein de l'agglomération, nous bénéficions d'une eau de qualité et en quantité suffisante. D'où vient-elle ?

### 3 origines : *la montagne, les nappes souterraines et le lac !*

Ressource naturelle abondante sur le territoire mais pas inépuisable, la gestion du cycle de l'eau mobilise 85 agents. Que vous habitiez à Thonon-les-Bains, à Allinges, à Excenevex, à Douvaine ou à Bons-en-Chablais, cette eau n'a pas la même origine. Plus de 50 points de captage sont dispersés sur le territoire. L'eau peut venir d'une source en montagne (Hermones, Voirons, Moises), d'un captage ou un puits qui prélève l'eau dans les nappes phréatiques mais aussi venir du lac.

Les différentes directives européennes ou nationales sur la préservation des ressources préconisent aujourd'hui de puiser dans ces grandes étendues d'eau douce afin de préserver la vie aquatique dans les petits ruisseaux. Une chance pour notre territoire qui a accès au plus gros réservoir d'eau douce en Europe : le Léman et ses 90 km<sup>3</sup>. Mais une telle exploitation présente des limites environnementales, énergétiques et financières. En effet, la source naturelle, captée en altitude, utilise la gravité pour être acheminée jusqu'à nos habitations ; mais l'eau venant du lac, puisée à 40 mètres de profondeur, à 800 mètres au large d'Yvoire, est distribuée

Thonon Agglomération a fait le choix de garder la gestion de l'eau potable en régie (sans délégataire) et donc de pérenniser ce service public .

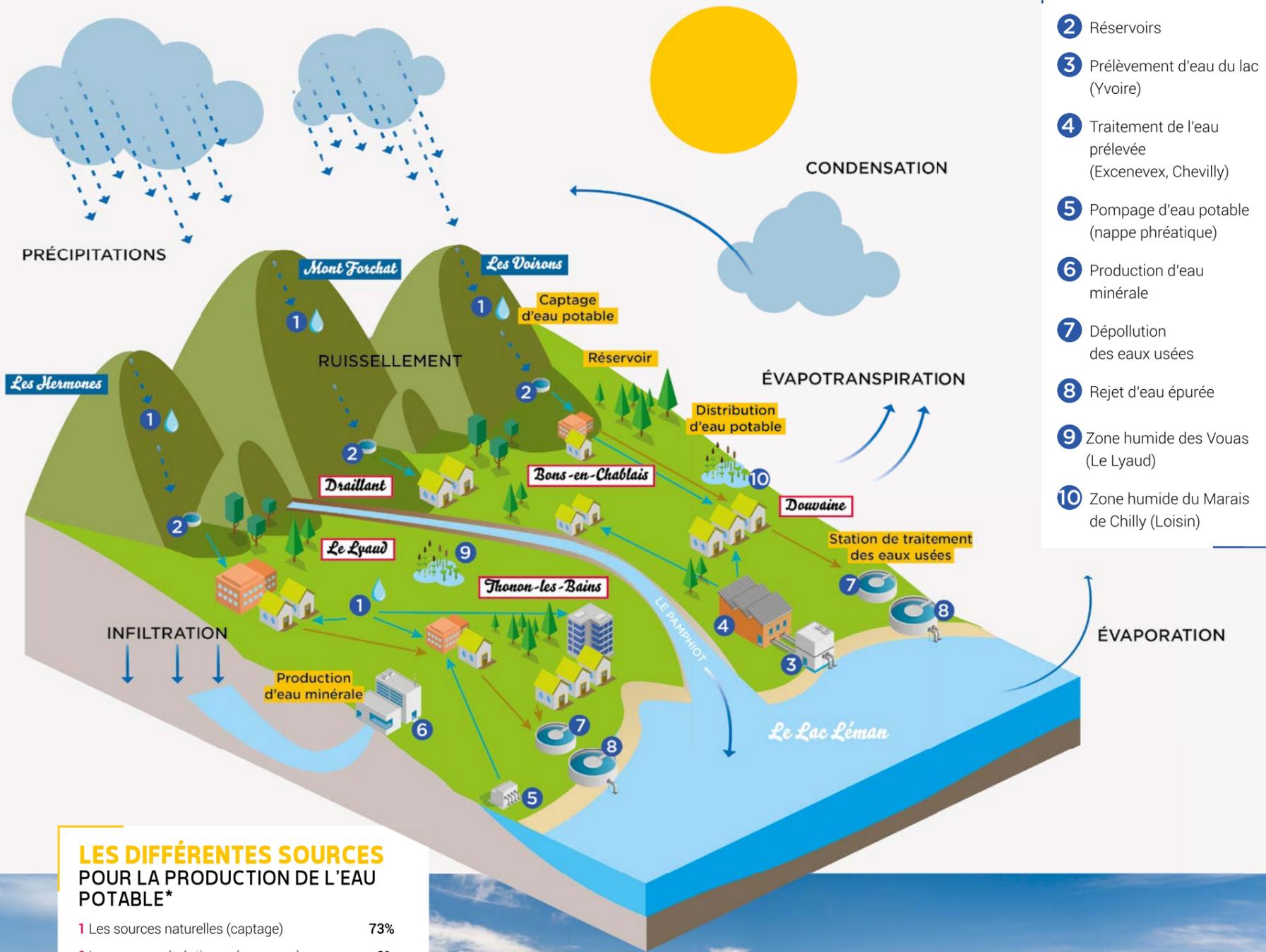


par le truchement d'ouvrages. L'énergie électrique alors utilisée et le coût de l'exploitation sont mécaniquement plus élevés. L'équilibre et la préservation des trois ressources sont ainsi des enjeux majeurs.

#### APRÈS LE PRÉLÈVEMENT, STOCKAGE ET TRAITEMENT

Après être prélevée, l'eau est stockée dans des réservoirs semi-enterrés. Là, suivant son milieu de prélèvement, elle bénéficie de traitements différents. Si elle vient d'une source comme les Blaves ou les Moises, l'eau est potable naturellement. Elle ne subit alors qu'un traitement préventif aux rayons ultraviolets avant d'être distribuée dans le réseau. L'eau brute prélevée en milieu naturel par les captages, comme celui de Ripaille, ou l'eau prélevée dans le lac sont d'excellente qualité également. Mais elles ne sont pas immédiatement consommables comme l'eau de source. Elles sont donc traitées pour éliminer toutes les bactéries et rendues potables. À l'usine de Chevilly (Excenevex), l'eau du lac passe à travers une chaîne de traitement des plus performantes : ultrafiltration, ozonation et filtration sur charbons actifs en grains. Elle va ainsi être débarrassée de ses bactéries et autres impuretés. L'eau purifiée conserve néanmoins tous ces oligo-éléments pour une qualité optimale au robinet. Par prévention, du chlore (0,1 mg/l) est enfin injecté avant le passage dans les 800 kilomètres qui constituent les réseaux sur le territoire de Thonon Agglomération.

## LE GRAND CYCLE DE L'EAU DE L'AGGLOMÉRATION



- 1 Captage de sources naturelles
- 2 Réservoirs
- 3 Prélèvement d'eau du lac (Yvoire)
- 4 Traitement de l'eau prélevée (Excenevex, Chevilly)
- 5 Pompage d'eau potable (nappe phréatique)
- 6 Production d'eau minérale
- 7 Dépollution des eaux usées
- 8 Rejet d'eau épurée
- 9 Zone humide des Vouas (Le Lyaud)
- 10 Zone humide du Marais de Chilly (Loisin)

### LES DIFFÉRENTES SOURCES POUR LA PRODUCTION DE L'EAU POTABLE\*

1 Les sources naturelles (captage)	73%
2 Les nappes phréatiques (pompage)	8%
3 Le lac Léman (prélèvement)	15%
4 Achat à Annemasse Agglomération = Bons-en-Chablais et ouest du territoire	4%

\* en 2020

## EN CHIFFRES

**130 litres d'eau potable** sont consommés par jour et par personne sur le territoire (la moyenne nationale est à 150 litres).

**33 000 abonnés** représentant 90 000 habitants.

**7,5 millions de m<sup>3</sup>** d'eau potable ont été prélevés et mis en distribution en 2020.

**10 millions d'investissements** Pour l'entretien et l'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement, en 2021.

**50** captages d'eau

**45** réservoirs de stockage.

**4** unités de traitement des eaux usées domestiques

**800 km** de réseau d'eau potable

**714 km** de réseau d'eaux usées desservant près de 94 % des foyers constitués en zone d'assainissement collectif.

## EAU MINÉRALE, EAU DE SOURCE ET EAU POTABLE... QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ?

**Les eaux minérales naturelles** proviennent de sources souterraines. Elles ne sont pas soumises à la même réglementation que l'eau du robinet et ne peuvent subir aucun traitement de potabilisation. Elles sont microbiologiquement saines et se caractérisent par leur grande stabilité. Leurs caractéristiques physico-chimiques (oligo-éléments, minéraux) sont très particulières et présentent des vertus thérapeutiques. Elles sont agréées par le Ministère de la Santé et l'Académie Nationale de Médecine. Elles peuvent atteindre de très fortes concentrations pour certains minéraux, qui ne seraient pas admises pour l'eau du robinet, c'est pourquoi il est conseillé d'en changer régulièrement.

**Les eaux de sources** proviennent également de sources souterraines et sont naturellement propres à la consommation humaine. Les seuls traitements autorisés sont l'aération, la décantation ou la filtration; elles sont soumises à la même réglementation que l'eau du robinet et peuvent donc être consommées de façon régulière. Ces eaux sont agréées par le Ministère de la Santé.

**L'eau potable.** L'eau pure n'existe pas à l'état naturel. Dans son parcours souterrain, elle se charge de minéraux indispensables à notre santé mais peut également rencontrer des substances potentiellement toxiques pour l'organisme ou néfastes pour nos installations de plomberie. Avant de la distribuer au robinet, l'eau doit être traitée pour la rendre compatible avec les 63 critères de potabilité dictés par le Ministère de la Santé et le Conseil Supérieur du secteur d'Hygiène Publique.

## NOS PRINCIPALES ZONES DE CAPTAGE D'EAU



- 1 Sources naturelles des Hermones
- 2 Sources naturelles des Moises
- 3 Sources naturelles des Vosgrons
- 4 Puits de Draillant (pompage nappe phréatique)
- 5 Source naturelle de l'école (Draillant)

- 6 Puits de Saint-Didier (Bons-en-Chablais, pompage nappe phréatique)
- 7 Puits de Douvaine (Chappuis et Marlivaz)
- 8 Captages des Blaves, de Praquemont et du Voua de Ly (sources naturelles)
- 9 Puits de Ripaille (Thonon-les-Bains, pompage nappe phréatique)
- 10 Prélèvement d'eau du lac (Yvoire)
- 11 Traitement de l'eau prélevée (Excenevex, Chevilly)
- 12 Production d'eau minérale

### STATION DE TRAITEMENT PAR ULTRAFILTRATION (EXCENEVEX)

Prélèvement dans le lac Léman

- > Mise en service en 2013
- > Plus de 20 000 habitants desservis à Sciez, Excenevex, Douvaine, Yvoire, Nernier, Messery et Chens-sur-Léman
- > Production "au besoin" : en hiver, 1000 m<sup>3</sup>/jour et en été, 5000 m<sup>3</sup>/jour
- > 1 million de m<sup>3</sup> / an environ



### CAPTAGE DES BLAVES (LE LYAUD)

Captage de sources naturelles

- > Edifié en 1936
- > Galerie souterraine à 4 mètres de profondeur
- > 400 m<sup>3</sup>/h de débit moyen annuel (une baignoire toutes les deux secondes !)
- > Thonon-les-Bains est alimentée à 95% par ce captage
- > Depuis 6 ans, le débit annuel tend à baisser du fait de la faible pluviométrie

### PUITS DE RIPAILLE (THONON-LES-BAINS)

Pompage de la nappe phréatique (alimentée par la Dranse)

- > Mise en service en 1960
- > 40 m de profondeur
- > 450 m<sup>3</sup>/h de capacité maximum
- > Pompage de réserve pour la ville de Thonon-les-Bains (en cas de besoin complémentaire à la galerie des Blaves)



### SOURCES DES MOISES (DRAILLANT)

Captage de sources naturelles

- > Raccordé au réseau intercommunal dès sa création en 1949
- > Le débit des sources varie en fonction des saisons et de la météorologie : en hiver, > 5000 m<sup>3</sup>/jour et en été, 800 m<sup>3</sup>/jour
- > 1 million de m<sup>3</sup> / an environ
- > Jusqu'à 15 communes desservies : Draillant, Cervens, Perrignier, Sciez, Margencel, Orcier, Armoz, Allinges, Massongy, Douvaine, Excenevex, Yvoire, Nernier, Messery et Chens-sur-Léman

# La valeur de l'eau : une ressource à préserver

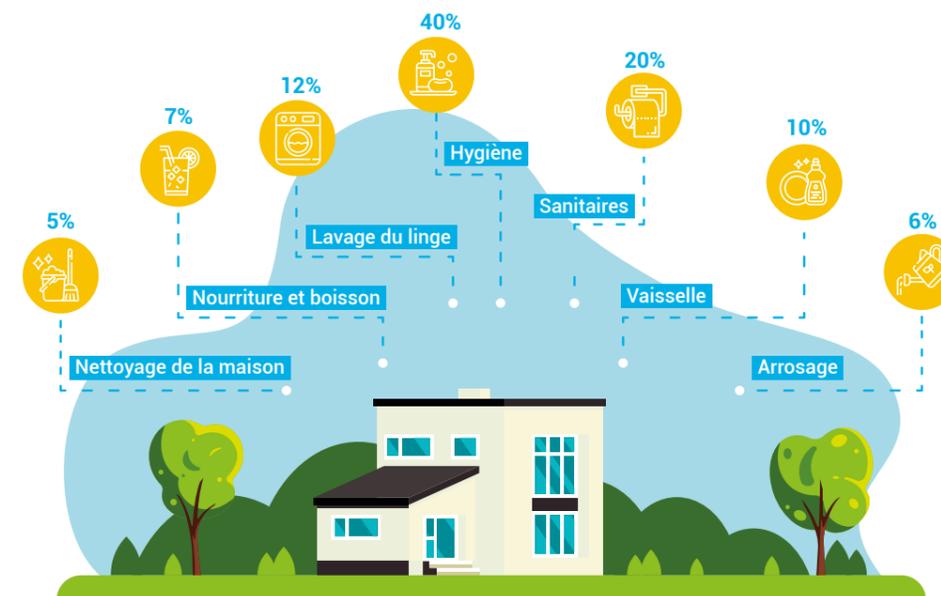
L'eau est une ressource sous surveillance quant à sa quantité mais également sa qualité. Tout d'abord, dès son captage. Des périmètres de protection sont définis autour de celui-ci, qu'il soit sous couvert forestier ou en plein champ, selon un système de cercles concentriques sachant que le périmètre autour du captage est le plus contraignant. L'eau ne doit en effet, même si elle est en sous-sol, en aucun cas être contaminée par des rejets extérieurs (du pesticide à l'acte malveillant). Ainsi, jusqu'à quelques dizaines de kilomètres autour du captage, il peut exister des règles d'exploitation des sols. Afin d'être certaine de maîtriser ces zones de protection, l'Agglomération mène une politique volontariste d'acquisition des terrains, comme dans les forêts du Mont Forchat ou les plaines agricoles de Douvaine.

### CONTRÔLES ET AUTOTESTS

La surveillance de l'eau s'effectue ensuite sur les points de production, au niveau des réservoirs, et sur les points de distribution. L'Agglomération effectue 2 000 autocontrôles par an au point de distribution pour s'assurer que l'eau produite est de qualité constante. Bactériologie, pH et conformité des normes sont les points essentiels vérifiés, notamment dans le laboratoire qui possède Thonon Agglomération au sein même de l'usine de Chevilly (Excenevex), une particularité du territoire. Le goût est le reproche le plus souvent formulé à l'eau de nos robinets. Les agents vérifient alors directement la concentration en chlore au point de distribution. Tous les sites de production et de distribution sont par ailleurs reliés à un système centralisé qui vérifie leur activité, permet de prévenir les incidents et assure (...)

## LES POSTES DE CONSOMMATION D'UN LOGEMENT

En France, les principales sources de consommation d'eau sont l'hygiène corporelle et le nettoyage : elles représentent à eux deux 93 % de notre consommation moyenne.



Source : ADEME

**GESTION DE L'EAU :**

**L'AGGLO RECRUTE !**

Le service eau et assainissement réunit 85 agents exerçant une dizaine de métiers différents : environnement, analyse des eaux, relation-usager, comptabilité, électricité, canalisations, travaux publics, cartographie, bureau d'études, incendie et secours.

Ce service en plein développement recrute toute l'année ! Rendez-vous sur [thononagglomeration.fr](http://thononagglomeration.fr) ou LinkedIn pour découvrir les offres d'emploi.



(...) la sécurité en temps réel, à distance 24 heures/24 et 7 jours/7. L'ARS (Agence Régionale de Santé) exige, quant à elle, 200 à 300 contrôles par année, qui leur sont remis.

Enfin, la surveillance de l'eau se joue aussi au niveau des réseaux. En effet, quelle que soit la source d'approvisionnement, le réseau est continuellement entretenu afin qu'il y ait le moins de fuites possible, pour minimiser les impacts sur l'environnement et éviter les gaspillages. Cette surveillance est calculée selon l'indice linéaire de perte.

**MON ACTION COMPTE AUSSI !**

Au quotidien, en tant que citoyens, nous avons aussi le devoir de préserver l'eau. Cette valeur de l'eau est celle du bien commun que nous préservons à notre échelle. Sur le territoire, l'eau est bien gérée, les sources produisent en quantité suffisante mais le changement climatique contraire malgré tout cette bonne gestion. La pluviométrie moindre ou les orages trop fréquents de ces dernières années mettent en danger la ressource. De la même façon,

la neige se raréfiant sur nos sommets ne permet pas de remplir les nappes. Ces menaces, sans être alarmantes, pèsent inévitablement sur la ressource. Nous devons donc rester vigilants et chaque jour adopter les gestes qui la préservent.

**LES EAUX USÉES : TRAITEMENT ET RENOUVELLEMENT**

Une fois l'eau consommée, elle repart dans le réseau, mais celui-ci cette fois, des eaux usées. Les réseaux d'assainissement et d'eau potable sont bien distincts. Une fois collectée dans le réseau, l'eau arrive en station de traitement des eaux usées de façon gravitaire ou par les postes de relèvement. Contrairement à une idée reçue, l'eau ne repart pas dans le circuit d'eau potable après être passée en station. Elle est restituée dans le milieu naturel. Pour ce faire, elle est par ailleurs traitée à un degré compatible avec la sensibilité du milieu ; elle est digeste pour son milieu ! Ce cheminement est appelé le petit cycle de l'eau. L'eau ainsi restituée retrouve à cet instant le grand cycle de l'eau (schéma p.12-13).



**COVID-19 L'EAU, UNE RESSOURCE SANS RISQUE**

Dans le contexte de la pandémie, certaines régions françaises ont pu observer une baisse de 15 % de la consommation d'eau potable (notamment en raison d'une chute de l'activité touristique et des fermetures des écoles, des piscines et des entreprises). À l'échelle de nos 25 communes, cette consommation d'eau n'a pas connu de véritable variation.

Rappelons-le : l'eau du robinet peut être consommée en toute sécurité. En effet, celle-ci n'a aucun risque d'être contaminée par le Covid-19 puisque le virus et les bactéries ne résistent pas aux différents traitements opérés.

# 10 gestes simples pour économiser l'eau et préserver notre cadre de vie...

**1 Je bois de l'eau du robinet.** Elle est de qualité et n'utilise pas de plastique, ni de transport terrestre polluant.

**2 Je vérifie mes installations.** Un robinet qui goutte peut utiliser jusqu'à 4 litres par heure, soit 35 000 litres d'eau par an.

**3 Je privilégie la douche** (60 litres d'eau utilisés) et évite les bains (160 litres)

**4 Je coupe l'eau du robinet dès que c'est possible** pendant la douche ou le brossage des dents. Un robinet ouvert, c'est 12 litres par minute en moyenne.

**5 Je lave ma voiture en station** (60 litres) plutôt qu'avec le tuyau d'arrosage (200 litres).

**6 J'utilise le lave-vaisselle... lorsqu'il est plein.** Pour plusieurs repas, le lave-vaisselle utilise 15 litres, soit environ deux à trois fois moins que la vaisselle à la main.

**7 Je fais attention aux fuites.** Je relève les chiffres inscrits sur mon compteur d'eau juste avant d'aller me coucher. À mon réveil, si ces chiffres ne sont pas identiques et que personne n'a utilisé d'eau pendant la nuit, je cherche la fuite... !

**8 Je collecte de l'eau de pluie à la descente des gouttières.** Je m'en sers pour l'arrosage des fleurs et des pelouses ou pour laver la voiture.

**9 Je facilite l'infiltration des eaux pluviales** en donnant la priorité au traitement végétalisé de mon terrain.

**10 J'équipe ma chasse d'eau d'un mécanisme économique.** Au lieu de 10 litres, j'utilise seulement 3 à 6 litres d'eau. À défaut, il est possible de glisser une bouteille d'eau dans le réservoir. L'équivalent du volume de la bouteille sera donc économisé chaque fois que la chasse d'eau est tirée.



(Source ADEME, info-énergie)



**QUESTIONS À... SERGE BEL**

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA POLITIQUE DU GRAND CYCLE DE L'EAU

**QUELS SONT LES ENJEUX MAJEURS LIÉS À L'EAU POTABLE SUR NOTRE TERRITOIRE ?**

Cette ressource est à la croisée des activités (économique, d'aménagement, d'environnement, etc.) et couvre un large panel d'actions : de la consommation à la préservation. Nous avons une ressource qui produit en qualité, en quantité suffisante bien que parfois certaines parties du territoire puissent être touchées par des difficultés d'approvisionnement en période estivale. Notre mission est donc de mettre en œuvre une politique de gestion globale et locale. Une gestion efficace au quotidien mais également prévisionnelle. La croissance démographique du territoire est un des enjeux majeurs. Cette gestion doit donc figurer dans tous les schémas d'aménagement sur toutes les thématiques. Nos investissements sont à poursuivre également, dans un plan d'anticipation, pour garantir le maintien de nos performances.

**L'AGGLOMÉRATION GÈRE TOUS LES ASPECTS DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?**

Nous assurons l'alimentation en eau potable, la défense incendie, l'assainissement des eaux usées domestiques et des eaux pluviales urbaines. Notre action s'inscrit dans le cadre de la préservation du cycle naturel, en agissant en faveur de la protection des milieux aquatiques et de la préservation de la ressource en eau. L'agglomération intervient également en matière de prévention des inondations. Cette gestion de tous les aspects est un atout. Nous pouvons gérer au mieux et préserver.

**COMMENT FAIRE POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE ?**

Il s'agit d'une préservation à tous les niveaux. Le respect des réglementations autour des zones de captages ou de la ressource, par exemple, est déjà un aspect sur lequel nous ne transigeons pas. Quand cela est nécessaire nous menons une politique volontariste, avec l'acquisition de terrains. Mais nous devons aussi sensibiliser toutes les générations. Les enjeux de pollution sont aussi très importants et chacun doit agir. Aujourd'hui notre ressource nous offre de la quantité et de la qualité. Elle ne continuera à nous faire ce cadeau que si, en retour, nous faisons un effort collectif de préservation.

HABITATION

## Bien vieillir dans un logement adapté

Rester dans son logement en l'adaptant à ses nouveaux besoins ou accéder à des structures adaptées spécifiques est un enjeu majeur pour la qualité de vie de nos aînés. Aux côtés des communes, Thonon Agglomération favorise le maintien à domicile et soutient les projets d'habitat dédiés aux seniors.

L'AGGLO À VOS CÔTÉS

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) accompagne quotidiennement les personnes âgées dépendantes : aide à la toilette, au lever, au coucher ou aux courses ; entretien du lieu de vie et du linge...

Plus d'infos : [cias-accueil@thonagglo.fr](mailto:cias-accueil@thonagglo.fr)  
04 50 31 25 00

Pour rester chez soi le plus longtemps possible, des adaptations au sein de son logement peuvent également être nécessaires, comme le remplacement d'une baignoire par une douche plate, par exemple. Grâce à l'OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) de Thonon Agglomération, vous bénéficiez de conseils et d'aides financières

personnalisés (sous conditions) pour entreprendre ces travaux.

**Avant le démarrage des travaux, renseignez-vous auprès de Bonnin-Demarchi au 04 56 48 00 11 ou [contact@bonnin-demarchi.fr](mailto:contact@bonnin-demarchi.fr)**

Pour celles et ceux, autonomes, qui ne souhaiteraient (ou ne pourraient) plus rester à domicile, d'autres formes d'habitat se développent avec le soutien de l'agglomération.

LA NOUVELLE RÉSIDENCE AUTONOMIE AU LYAUD

Une résidence autonomie rassemblant une vingtaine de logements est en cours de livraison. Les résidents y loueront des appartements non meublés, et bénéficieront d'espaces communs dédiés à la vie collective, ainsi que de services à la personne. Mais à la différence des domiciles regroupés, cette résidence est



entièrement dédiée aux seniors et bénéficie de la présence permanente d'une équipe d'encadrement.

Plus d'infos : [www.odelia.eu](http://www.odelia.eu)

LES DOMICILES REGROUPÉS À LOISIN

Dans un immeuble de 27 logements, le rez-de-chaussée (6 logements) est dédié à l'habitat des seniors. Ces logements individuels sont organisés autour d'espaces communs pour les repas ou les activités collectives et bénéficient de services à la personne spécifiques (buanderie). À l'étage se trouvent des logements familiaux "pour tous". Cette résidence a été pensée et conçue pour faciliter les échanges entre les générations.

Plus d'infos : [mairie@loisin.fr](mailto:mairie@loisin.fr)  
ou 04 50 94 16 74

PENSEZ-Y

## Le portage de repas à domicile

93%

DES BÉNÉFICIAIRES ONT ÉTÉ SATISFAITS DU SERVICE EN 2020

9 euros pour une entrée, un plat principal, un produit laitier, un dessert, un pain et une soupe pour le soir... Le CIAS de Thonon Agglomération contribue quotidiennement au maintien à domicile.

Plus d'infos : 04 50 31 25 00

\*Si vous habitez Thonon-les-Bains, ce service est assuré par la CCAS de la commune - 04 50 71 00 12



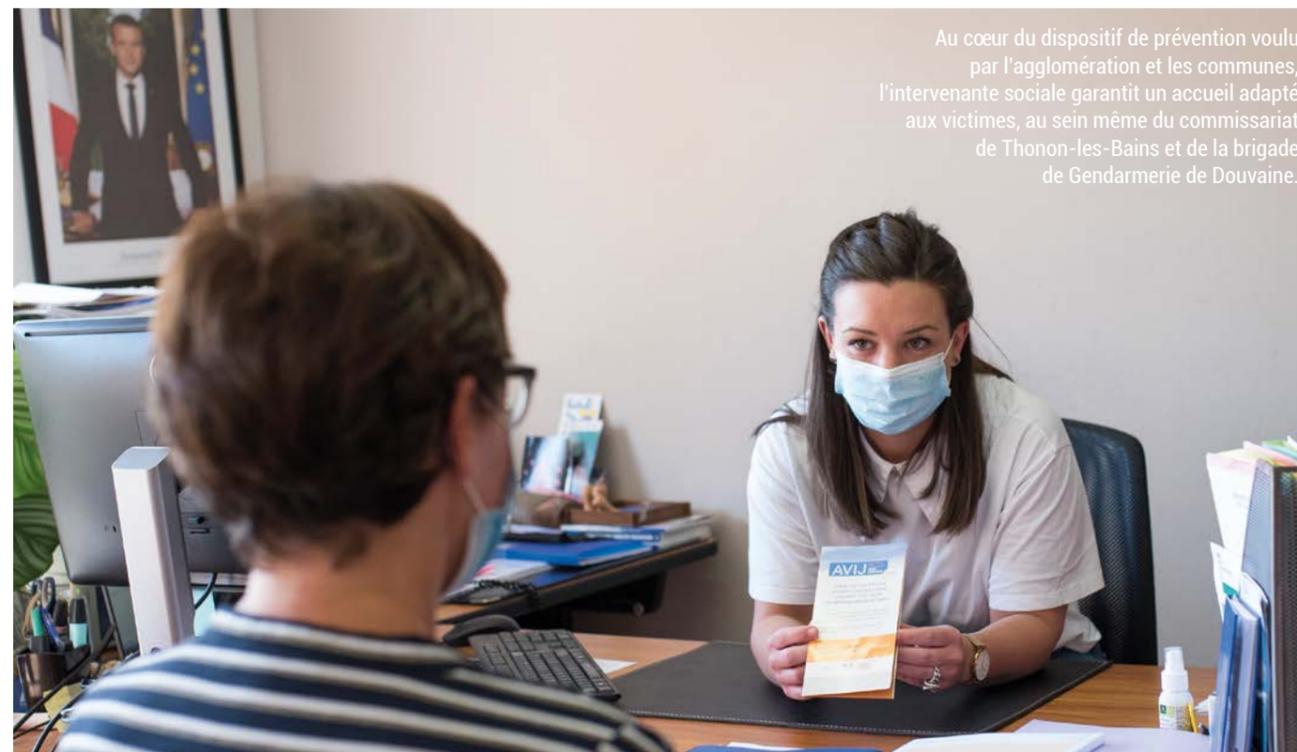
Rester au village sans être isolé

MARIE-CLAUDE SUCHET, ADJOINTE AU MAIRE DE LOISIN

"Le projet date de 2012 ; l'objectif : que les seniors de Loisin puissent vieillir dans leur village sans être isolés du reste de la population. La solidarité, l'entraide et l'envie de vivre ensemble sont les clés de la réussite de ces domiciles regroupés."

COHÉSION SOCIALE

## Citoyenneté et prévention pour tous les quartiers



Au cœur du dispositif de prévention voulu par l'agglomération et les communes, l'intervenante sociale garantit un accueil adapté aux victimes, au sein même du commissariat de Thonon-les-Bains et de la brigade de Gendarmerie de Douvaine.

Être aux côtés de ses habitants est plus qu'une volonté pour Thonon Agglomération, c'est une mission. Elle accompagne donc les publics les plus fragilisés, élargit sa présence à tout le territoire et garantit un accès équitable à des services adaptés aux besoins de chacun.

Réduire les inégalités entre les habitants est la vocation du Contrat de Ville, prolongé par l'État jusqu'en 2022. Ce Contrat porte uniquement sur un quartier dit "prioritaire" de la ville de Thonon-les-Bains mais les actions qui y sont menées sont aujourd'hui étendues à l'ensemble des quartiers d'habitat social du territoire.

DE NOUVELLES ACTIONS

Ce contrat actualisé a pour objectif le renforcement des actions en faveur d'une cohésion urbaine et sociale et d'un accès facilité aux services publics pour tous, partout. Pour répondre le plus justement aux besoins des habitants, de nouveaux axes de travail autour de la mobilité, de l'accès au numérique, de l'habitat ou encore du sport ont été intégrés et seront donc prochainement déclinés en actions concrètes.

PRIORITÉ À LA PRÉVENTION : LES ADULTES-RELAIS

Au sein des quartiers, des adultes-relais seront recrutés pour renforcer le lien entre les habitants. En représentant l'institution, ils

sauront aussi orienter et développer leur capacité d'initiative pour mener des projets citoyens. Ces adultes-relais seront présents dans tous les quartiers des communes de l'agglomération où les résidences se fragilisent, à Sciez, Douvaine, Bons-en-Chablais, Thonon-les-Bains...

L'INTERVENANTE SOCIALE : AIDE AUX VICTIMES ET PRÉVENTION

Une autre présence s'est révélée indispensable dans le cas de conflits et de violence. Une intervenante sociale a été recrutée début avril. Présente au Commissariat de Thonon-les-Bains mais également au sein de la brigade de gendarmerie de Douvaine, l'intervenante sociale garantit un accueil adapté aux victimes d'infractions pénales (violences intra-familiales, violences conjugales, violences sexuelles et violences sur mineurs) afin d'évaluer rapidement leurs besoins et de pouvoir les orienter vers les partenaires sociaux ou médico-sociaux pouvant assurer leur accompagnement. Dans une logique de prévention, elle assure aussi un repérage précoce des situations préoccupantes de manière à éviter leurs aggravations et à faciliter le parcours de prise en charge. Ce recrutement a été assuré par l'association AVIJ des Savoie, soutenue par Thonon Agglomération ainsi que par le Conseil Départemental et l'Etat dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

**VOTRE LOGEMENT**

## 2 nouvelles offres en faveur de la transition énergétique !

Thonon Agglomération, avec son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), se mobilise pour accélérer la transition écologique, réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Dès à présent, deux nouvelles offres sont à votre disposition.

**1 000 € pour remplacer votre ancien chauffage et agir pour la qualité de l'air !**

Le chauffage de notre habitat constitue la première source d'émissions de particules fines, nocives pour la santé, sur le territoire\*. Sont ainsi mis en cause les anciens chauffages, au bois ou au fioul, peu performants. Vous souhaitez vous équiper d'installations neuves et moins polluantes ? Thonon Agglomération, via le service public gratuit Regenero, accorde une Prime Chauffage Propre pour la qualité de l'air de 1000 €.

Plus d'infos : prenez contact avec un conseiller Regenero au 04 58 57 00 87 [www.regenero.fr](http://www.regenero.fr)

\*source ATMO Auvergne-Rhône-Alpes.



**Vous êtes chauffé à l'électricité ? Consommer moins et mieux, c'est possible !**

L'Agglomération soutient l'initiative de la société Voltalis, qui vous permet, si vous êtes chauffés à l'électricité, de bénéficier gratuitement d'une solution innovante, écologique et solidaire pour économiser de l'énergie : une réduction

en temps réel de la consommation des appareils énergivores, tels que les radiateurs et chauffe-eau, en cas de déséquilibre entre la production et la demande sur le réseau électrique. Vous réalisez alors des économies sans compromettre votre confort ! C'est ce que vous détailleront les conseillers Voltalis, susceptibles de vous contacter.

**CONVIVIALITÉ**

## Les jardins partagés de Sainte-Hélène



Avec le retour du printemps, les jardins partagés ont été relancés dans le quartier Sainte-Hélène (Thonon-les-Bains). Une dizaine de familles et une vingtaine d'enfants se retrouvent régulièrement aux abords des jardinières, libres d'accès à tous les habitants du quartier. Avis aux jardiniers en herbe !

**SOLIDARITÉ**

## ESPACE FEMMES À VOTRE ÉCOUTE

Avec le soutien de l'agglomération, l'association Espace Femmes accompagne les femmes victimes des violences intrafamiliales : suivi psychosocial, mise en sécurité, soutien à la parentalité... Un éventail de services, une solidarité au quotidien. Gratuit et confidentiel.

À votre écoute au 04 50 97 61 90, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 13h30 à 17h.  
Sur [espacefemmes74@gmail.com](mailto:espacefemmes74@gmail.com), les messages sont lus tous les jours du lundi au vendredi.



**LES BOUCHONS 74**

## Poussons le bouchon un peu plus loin !

Reconnue d'intérêt général depuis 2013, l'association Les Bouchons 74 œuvre quotidiennement en faveur de la solidarité... et de l'environnement.

Portrait de Georges Paroisse, son représentant sur l'agglomération.



Tous les jeudis matins, depuis 2017, Georges Paroisse est à Saint-Disdille. Il dépose, dans un local au milieu de la Châtaigneraie, sa récolte de bouchons, plastique ou liège, récupérés dans les 67 points de collecte du territoire (mairies, écoles, points d'apport volontaire, magasins). "Thonon Agglomération nous a bien aidés en installant un dépôt dédié dans les déchetteries depuis 2020."

**LE SENS DE LA VIE**

Georges est un des représentants, avec Chantal Arc et Annabelle Thiriet, de l'association sur l'agglomération. Déjà engagé dans le monde associatif notamment sportif, Georges cherchait à aider différemment quand il rencontra l'ancien responsable Alain Kerivel. Une implication inscrite dans son ADN

"Mes parents m'ont transmis les valeurs de la solidarité. Aider les personnes qui en ont besoin ; c'est le sens d'une vie". Ces bouchons sont en effet précieux à leurs bénéficiaires.

**RECYCLAGE ET FINANCEMENT DE PROJETS SOLIDAIRES**

Une fois récoltés, ils sont triés en partie par Annabelle. La suite sera effectuée au siège de l'association à Duingt, où cette tâche est réalisée trois après-midis par semaine, avant que les bouchons ne soient vendus à une entreprise de recyclage. De cette matière, liège ou plastique, naîtront de nouveaux objets, hors emballage alimentaire. Cette vente finance des actions en faveur des personnes en situation de handicap : acquisition d'équipements (fauteuil, déambulateurs, etc.), travaux au

sein d'un domicile, agencement d'un véhicule... L'association propose ainsi de compléter les budgets de ces projets, par ailleurs financés par d'autres organismes (Sécurité sociale, Agence Nationale de l'Habitat [ANAH], Maison Départementale des Personnes Handicapées [MDPH] etc.). "Bouchons 74 c'est aussi la récupération de matériel, sa réparation et le don. Actuellement 273 articles attendent preneur" précise Georges.

**DES DONNS À ENCOURAGER**

Avec la pandémie, les gens ont continué à donner et l'association a poursuivi sa mission, en veillant aux erreurs de tri, car les autres déchets retrouvés avec les bouchons ne sont pas valorisés. La loi européenne, qui impose aux fabricants d'avoir un bouchon inséparable de la bouteille, d'ici 2024, contrarie l'activité de l'association, mais pour l'heure, Georges encourage "Donnez vos bouchons, un geste écologique et solidaire !"

\*anciennement appelée les bouchons d'amour (utilisée partout en France)



**OÙ DÉPOSER NOS BOUCHONS ?**

67 points de collecte sont répartis sur l'agglomération (enseignes de la grande distribution, commerces, équipements publics...). Parmi eux, les déchetteries d'Allinges, Bons-en-Chablais, Douvaine, Sciez et Thonon-les-Bains.

THONON-LES-BAINS

## Fontaine couverte : les travaux s'achèvent



Près d'un kilomètre de réseau d'assainissement séparatif a été posé avenues du Clos Rouge et de la Fontaine couverte.

Les eaux de pluies et les eaux usées du secteur bénéficieront désormais d'un traitement différencié permettant de sécuriser le hameau de Tully qui, en aval, était particulièrement soumis aux inondations en cas de fortes pluies. Le réseau d'eau potable a aussi été renouvelé. Coût de l'opération : plus de 460 000 € (subventionnés par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse).



BALLAISON

### Un sentier numérique au parc de Thénières

L'application en préparation invitera le public scolaire et les promeneurs à la découverte de la faune, de la flore et du patrimoine historique du domaine de Thénières (34 ha). Avec notamment la participation de l'école de Ballaison, ce sentier numérique devrait être "ouvert" à l'occasion de la fête de la forêt (2 et 3 octobre au sein même du domaine de Thénières).

EXCENEVEX - SCIEZ - THONON-LES-BAINS - VEIGY-FONCENEX...

### L'antenne de justice et du droit vient à vous !

Tout au long de l'année, ce service de Thonon Agglomération mène des actions "hors les murs". Sensibilisation au harcèlement scolaire, échanges et formation autour de la laïcité, de nombreuses interventions sont programmées aux quatre coins de l'agglomération. Prochainement, un juriste itinérant tiendra des permanences dans certaines communes du territoire, au plus près de chez vous. À suivre...



PERRIGNIER - DRAILLANT

### LA DRONIERE : RESTAURER POUR ÉVITER LES INONDATIONS

À la suite de l'enquête publique menée en mars, les travaux de restauration de la Dronière sont programmés cet automne. Ils consistent à élargir et à restructurer le lit du cours d'eau pour permettre, en cas de fortes pluies, le passage d'un débit plus important. Près de 300 mètres de berges seront ainsi sécurisées. L'intervention permettra également de restaurer le cours d'eau en termes écologiques (faune, flore). À l'issue des travaux, ses abords seront revégétalisés d'arbustes. Coût de l'intervention : 230 000 € HT.



A noter

L'organisation des événements mentionnés dans cette page pourra être modifiée ou suspendue compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire. Retrouvez toutes les infos nécessaires et les autres événements sur [www.thononagglomeration.fr](http://www.thononagglomeration.fr) et [www.destination-leman.com](http://www.destination-leman.com)

10/07

### À LA RENCONTRE DES HABITANTS DU MARAIS DE LA BOSSENOT

Sortie Découverte

Allinges de 14h30 et 16h30  
Gratuit sur inscription auprès de l'office de tourisme intercommunal Destination Léman. En partenariat avec le Département de la Haute-Savoie  
À partir de 6 ans  
04 50 72 80 21

4 ET 5/09

### THONON-LES-BAINS CYCLING RACE

Course cyclo-sportive



3 parcours sur route avec départ et arrivée à Thonon-les-Bains.  
04 50 72 80 21  
[www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr)



Retrouvez tous les événements

organisés sur le territoire de Thonon Agglomération sur [www.destination-leman.com](http://www.destination-leman.com) et [mydestinationleman](https://www.facebook.com/mydestinationleman)

RETROUVEZ DANS CETTE PAGE UNE SÉLECTION DES ÉVÉNEMENTS PROPOSÉS OU SOUTENUS PAR THONON AGGLOMÉRATION.

4 ET 5/09

### LEMEN PADDLE RACE

Coupe de France de Stand up Paddle

Base nautique de Sciez  
Accès libre



12/09

### LA CHABLAISIENNE

Randonnée cyclo-sportive

Au départ de Ballaison. 5 parcours sur route et 3 parcours VTT. Pas de chrono, pas de classement, le plaisir du vélo tout simplement. Ouvert à tous (licenciés ou non)  
[www.destination-leman.com](http://www.destination-leman.com)



15/09

### LE PUISOIR D'IMAGINAIRES

Sortie Découverte (dès 6 ans)

Orcier de 14h et 16h  
Gratuit sur inscription.  
En partenariat avec le Département de la Haute-Savoie  
[www.thononagglomeration.fr](http://www.thononagglomeration.fr)



VIVEZ LE LÉMAN EN GRAND !

PLUS DE 50 ACTIVITÉS GRATUITES OU À PRIX RÉDUIT

8 € PASS 2 JOURS

14 € PASS 4 JOURS

PASS LÉMAN FRANCE

POUR EN PROFITER EN GRAND  
Des activités à tarifs privilégiés pour (re)découvrir la destination seul, en famille, en tribu ou en duo !  
Pass disponible dans vos offices de tourisme



RESPIREZ - EXPLOREZ - BOUGEZ  
DÉCOMPRESSEZ - DÉGUSTEZ - VIBREZ



# PRIME CHAUFFAGE PROPRE

— pour —  
la qualité  
de l'air

1000€\*

pour changer  
votre vieux  
chauffage



**Remplacez votre ancien chauffage fioul ou bois  
par un appareil performant au bois, solaire ou pompe à chaleur.**

\* 2000€ sous conditions de ressources - plafonds ANAH.

# REGENERO

04 58 57 00 87

**GENEVOIS  
FRANÇAIS** Pôle  
métropolitain

 **La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

LE SERVICE PUBLIC POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS

[www.regenero.fr](http://www.regenero.fr)

\_\_\_\_ THONON  
agglomération